

# CYCLE ACTUALITES SOCIALES

## Programme - Module 3

---

Point activité partielle / arrêts de travail dérogatoires  
Point sur les mesures de la loi « pouvoir d'achat » et de la loi  
de finances rectificative du 16 août 2022

### Evolutions législatives et réglementaires

Les apports du BOSS en matière de protection sociale  
complémentaire

L'actualisation des dispositifs de recueil des alertes dans les  
entreprises d'au moins 50 salariés

Le point sur le passeport prévention

Projets LFSS 2023 / Loi Marché du travail : à quoi peut-on  
s'attendre dans les prochains mois ?

### Evolutions jurisprudentielles

CSE : La fixation et la modification de l'ordre du jour des réunions •  
Les registres spéciaux du CSE • Obligation de consultation du CSE et  
reclassement du salarié inapte

Disciplinaire : Liberté d'expression du salarié et licenciement

Durée du travail : Le travail du dimanche du salarié en forfait annuel  
en jours

Paie : Indemnités en cas de licenciement pour inaptitude • Mention  
de l'ancienneté sur le bulletin de paie • Calcul de l'ancienneté et  
indemnité de licenciement

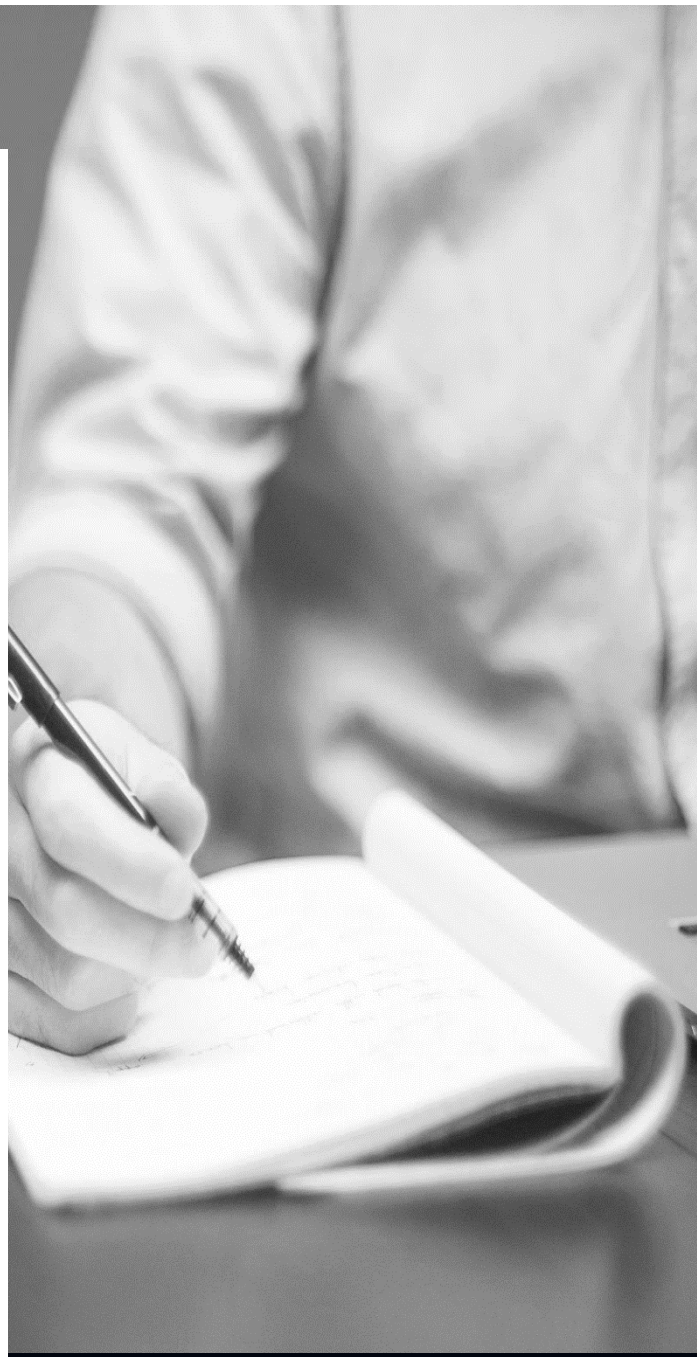
URSSAF : A quelles conditions peut-on se prévaloir de l'accord tacite  
de l'URSSAF sur les pratiques de l'entreprise ? • Délai pour  
demander une remise sur les majorations de retard

---

**JEUDI 20 OCTOBRE 2022**

**9 heures – 12 heures 30**

Via l'application **Teams**



**CARABIN - STIERLEN**  
Avocats Barreau de Rennes